

EURO PROTECTIONS

Votre partenaire sécurité !

FACTURE

N° : FAC71275

Date : 22/03/2025

N° client : POSTE

35 Av Cavaignac
46300 - GOURDON
Tél : 06 51 43 09
Port. : 06 08 18 46 17
Email : vaz.anibal@orange.fr

SNC Le Bar 'Jo '
6 PLACE DE LA MAIRIE
46240 coeur de causse
FRANCE

Libellé	Qté	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
MAINT -MAINTENANCE ANNUELLE DES EXTINCTEURS	3,00	35,00 €	0,00%	105,00 €	20,00%
VERIFSC2 -VERIFICATION EXTINCTEUR 2 KGS NEIGE CARBONIQUE	2,00	0,00 €	0,00%	0,00 €	20,00%
VERIFE006 -VERIFICATION EXTINCTEUR 6 LITRES EAU PULVERISEE	1,00	0,00 €	0,00%	0,00 €	20,00%

RAPPEL

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	105,00 €	20,00%	21,00 €

Total HT	105,00 €
TVA	21,00 €
Total TTC	126,00 €

Règlement A réception de la facture

Echéance(s) 126,00 € au 22/03/2025

Coordonnées bancaires

Nom CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES
IBAN FR76 1120 6000 8909 1372 1700 023
BIC AGRIFRPP812

Le montant total s'élève à cent vingt-six euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).